



SYNTHÈSE
DU CONSEIL DU QUARTIER Centre-ville/Musselburgh

Séance du mardi 5 mai 2015
20h30 – Salle du Conseil municipal

Le conseil de quartier Centre Ville/Musselburgh s'est tenu mardi 5 mai à 20h30, sous la présidence d'Yves Fuchs.

Environ 80 habitants étaient présents, accueillis par des membres du bureau du conseil de quartier.

Ordre du jour

- Le budget 2015.
- Les travaux préparatoires du Grand Paris Express.
- La sécurité rue de Musselburgh.
- Questions diverses.

Yves Fuchs, président du conseil de quartier, commence par expliquer que le conseil de quartier n'a pas pu se tenir avant (le dernier datait du 27 novembre) à cause des élections départementales. Il a précisé que le projet de la place Lénine était prévu à l'ordre du jour mais que les pistes de réflexion n'étant pas encore abouties, il était préférable de reporter le sujet à la rentrée, pour le prochain conseil de quartier.

Il a indiqué qu'il existait dorénavant une boîte mail (champignycentre@yahoo.fr) pour que les habitants puissent faire part de leurs remarques, suggestions et critiques, en prolongement des conseils de quartier. « Cette boîte mail peut justement être utilisée pour que vous nous fassiez part de vos idées sur le projet de la place Lénine. Le bureau du conseil de quartier s'engage à ce que les messages envoyés sur cette boîte mail trouvent une réponse le plus rapidement possible. »



Le président a également invité les participants à informer les personnes absentes du contenu de ce conseil de quartier afin de toucher le plus de monde possible.

Le budget 2015

Nicolas Devillez, directeur général adjoint, a présenté le budget 2015 de la ville, qui a été voté au conseil municipal le 8 avril dernier. Voici les grandes lignes de ce budget (*le procès verbal du conseil municipal du 8 avril est disponible sur le site internet de la ville*).

- Le budget est réalisé dans un contexte contraint de réduction des dépenses de l'Etat, avec une baisse des dotations allouées aux collectivités territoriales (moins 2 millions pour Champigny).
- Le budget, de 170 millions, est en hausse de 4 % repartis entre 130 millions d'euros de fonctionnement, en baisse de 0,6% et 40 millions d'euros d'investissement.

- La Ville a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe pour les ordures ménagères). Si les habitants perçoivent une augmentation de leur fiscalité cela est dû au fait que les bases sur lesquelles sont calculés ces taux ont été réévaluées de 0,9% pour tenir compte de l'inflation. Cette actualisation des bases sont votées chaque année dans le cadre de la loi de finance de l'Etat.
- La Ville maintient l'essentiel de ses services aux habitants.
- Elle maintient également un effort important d'investissements.
- Toutefois la baisse de fonctionnement, en diminution de 0,6%, se traduira par des suppressions d'activités qui seront décidées en fonction de l'exécution du budget.

Bon à savoir

- Le premier poste du budget en fonctionnement est le secteur école, enfance, restauration scolaire :
40 millions d'euros.
- Le deuxième poste est le service urbain et environnement : 28 millions.

Investissements prévus en 2015

- La participation de la Ville pour le réaménagement de l'école Anatole-France s'élève à 3,6 millions, l'Etat finançant 80 % du projet.
- 4,9 millions sont prévus pour acquérir du foncier afin de construire le nouveau groupe scolaire qui se situera sur les Courtilles (entre la rue Gabriel-Péri et le boulevard de Stalingrad).
- Au global 10 millions d'euros d'investissements sont consacrés aux écoles.
- L'effort financier est maintenu sur les travaux de voirie, les aménagements de sécurité, l'éclairage public, ainsi que sur la culture (écoles d'art), le sport...
- Un investissement est prévu pour l'installation des bornes Autolib' à la fin de l'année 2015.

Suite à la présentation du budget, les habitants ont posé quelques questions :

Q : Quelle est la dette de la ville par habitant ?

R : Le taux d'endettement de la ville est de 1 660 € par habitant (Saint-Maur est à 2 800 €, Villiers à 2 700 €).



Q : Est-ce que le taux de la CFE (cotisation foncière des entreprises) va augmenter ?

R : Non, tout comme les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, le taux de la CFE reste stable.

Les travaux préparatoires du Grand Paris Express

Présentation du projet

- 200 km de lignes de métro : un quasi doublement du réseau existant.
- Un effort financier et technique qui n'a pas été réalisé depuis un siècle et la construction du réseau.
- Il s'agit d'un métro automatique, type ligne 14, entièrement souterrain.
- Ce sera une rocade autour de Paris, reliée aux lignes existantes.
- 68 nouvelles gares.
- Il faut compter une quinzaine d'années pour que le projet dans son ensemble aboutisse.
- Champigny est sur la ligne du premier tronçon qui sera réalisé, la ligne 15 Sud, entre Pont-de-Sèvres et Noisy-Champs (33 kilomètres).
- Deux gares sont prévues à Champigny : Champigny Centre (sur le site de l'ancien centre technique, face aux rues de la Plage et du Cimetière) et Bry-Villiers-Champigny (au niveau de Bricorama).
- La gare de Champigny Centre sera également le point de départ de la ligne 15 Est, qui ira jusqu'à Saint-Denis-Pleyel (construite après l'achèvement de la ligne 15 sud).
- Champigny bénéficiera aussi d'un site de maintenance et de remisage des rames (SMR), et d'un poste de commande centralisé qui pilotera l'ensemble de la ligne.
- L'ouverture de la ligne 15 Sud est prévue pour 2022, et la ligne 15 Est pour 2030.

Constructions prévues à Champigny

- La gare de Champigny Centre.
- La gare de Bry-Villiers-Champigny.
- Le site de maintenance et de remisage (SMR).
- Le poste de pilotage.
- L'ouvrage d'entonnement qui permet aux trains de prendre, à la gare de Champigny Centre, soit la ligne 15 Sud, soit la ligne 15 Est (une sorte d'aiguillage).
- Des puits de sécurité, tous les 800 mètres, obligatoires, pour l'accès des pompiers et les trappes de désenfumage.

Questions des habitants

Q : Est-ce qu'on sait à quoi vont ressembler les gares ?

R : la Société du Grand Paris va lancer un appel à projets. Il y a la volonté de créer des logements au-dessus de la gare, avec un bâtiment signalétique qui marque le paysage. L'espace sera aéré et lumineux, ouvert sur la ville. Une place piétonne sera créée devant, avec des arrêts de bus.

Q : Y aura-t-il des parkings ?

R : La volonté est de ne pas mettre de places de stationnement supplémentaires pour la gare de Champigny-Centre. Ce sera une gare de centre-ville et elle sera accessible par bus ou à pied. En revanche, la gare de Bry-Villiers-Champigny, qui a pour vocation de drainer les habitants de l'est, aura des parkings, avec une gare routière assez importante. Des centaines de places de



stationnement existant déjà dans les grandes surfaces commerciales situées à proximité, il faudra voir comment cela va s'organiser.

Q : Aujourd'hui, le réseau de bus est insuffisant, est-ce qu'il va être renforcé ?

R : Le STIF, qui est en charge des transports en Ile-de-France, va revoir tout le réseau de bus, en tenant compte de la nouvelle donne, avec les deux gares. En particulier l'accès à la gare des Trois Communes sera facilité par la création d'un site propre pour les bus « Altival ». Les habitants du haut de Champigny, des communes du plateau briard n'auront plus à rejoindre la gare de Champigny/St-Maur, RER A, ou celle de Champigny centre, ligne 15 sud mais pourront gagner rapidement la gare des Trois Communes où ils pourront profiter d'une ligne interbanlieue, la 15 sud et d'une pénétrante vers Paris le RER E qui sera prolongé vers la banlieue ouest.

Q : Est-ce qu'on ne risque pas d'avoir une circulation encore plus difficile ?

R : Les études montrent qu'il devrait y avoir moins de véhicules sur le centre-ville. Les personnes qui aujourd'hui traversent notre ville pour prendre le RER à Saint-Maur seront plutôt incitées à aller à la gare de Bry-Villiers-Champigny. La gare de Champigny-Centre sera plus une gare de centre-ville, où on vient principalement à pied et en bus.

L'accompagnement pendant les travaux préparatoires

Les travaux préparatoires vont débuter et vont durer 18 mois environ. Il s'agit de déplacer les réseaux (télécommunication, eau, électricité, assainissement...) afin de pouvoir creuser par la suite les ouvrages de la gare et l'entonnement. Ce n'est qu'une fois ces réseaux déplacés que les travaux proprement dits pourront commencer. Les travaux de creusement des tunnels par des tunneliers qui interviendront par la suite auront beaucoup moins d'impact à l'extérieur.

Des emprises de travaux seront posées en fonction des étapes du chantier, et déplacées au fur et à mesure. Mais l'ensemble des commerces et des accès riverains seront ouverts.

Deux principes sont à l'œuvre : maintenir la circulation et limiter la gêne pour les riverains.

Toutefois, il y aura des conséquences sur la circulation :

- La RD4 est réduite à deux fois une voie.
- La rue du Cimetière est fermée pendant environ 18 mois.
- La rue de la Plage passe en sens unique : on ne pourra plus accéder depuis la Marne à la RD4. Elle sera ensuite mise en impasse pendant près d'1 an.
- La rue de Verdun passe en double sens entre la rue de la Plage et la rue du Chemin-Vert.
- Le sens de la rue du Chemin-Vert est inversé.

A partir de 2017 les travaux de génie civil débuteront, avec la construction des ouvrages.

Pour la construction du site de maintenance et de remisage, la destruction des bâtiments acquis par la SGP débutera début 2016.

L'ensemble du chantier est sous la responsabilité de la Société du Grand Paris, en lien avec les collectivités locales, la Ville, le département, les services de l'Etat, la préfecture de Police, les sapeurs-pompiers de Paris, les concessionnaires des réseaux.

Questions des habitants



Q : Jusqu'à quand vont durer ces travaux préparatoires ?

R : Jusqu'à la fin 2016 / début 2017

Q : Comment va-t-on faire pour stationner, avec toutes les places qui vont disparaître à cause des travaux ?

R : Nous avons essayé de remplacer les places par un nombre équivalent. D'abord, nous avons demandé aux concessionnaires automobiles de limiter à deux véhicules leur emprise sur la voie publique afin de redonner des places aux riverains. Et plusieurs solutions sont à l'étude pour proposer des parkings provisoires, dont un terrain appartenant à la municipalité rue de la Plage.

Q : Comment allez-vous faire respecter le stationnement ?

R : Nous renforçons nos équipes d'ASVP (agents de surveillance de la voie publique). Il est prévu d'embaucher deux ASVP supplémentaires par an jusqu'à 2018 pour tenir compte des changements induits par le Grand Paris. Pendant les travaux, une équipe de quatre ASVP sera principalement détachée dans le centre-ville, de 7h45 à 18h45, afin de vérifier que les zones bleues sont bien respectées et favoriser la rotation des véhicules. Ils devront également faire respecter l'interdiction de stationner en journée sur la rue de Verdun, qui passe en double sens pendant les travaux. Les riverains pourront y stationner en soirée et la nuit.

En savoir +

- Site internet : Ligne15sud.fr/champigny
- Maison du métro, 142 avenue Roger-Salengro, un lieu qui sera ouvert au public à partir du 10 juillet, pour pouvoir suivre l'avancée du chantier et avoir des informations sur le Grand Paris Express.
- Un interlocuteur : Philippe Chrétien. Son numéro de portable est disponible à la Maison du métro.

La sécurité rue de Musselburgh

M. Ménage a présenté le projet de réaménagement de la rue Musselburgh afin de renforcer la sécurité, notamment aux abords des écoles.

« Cet axe est une voie départementale. Le Conseil départemental prévoit, à la demande de la Ville, un aménagement pour sécuriser cet axe. Les investissements nécessaires ont été trouvés, le budget est débloqué et les travaux vont pouvoir commencer.

Dans un premier temps, il va y avoir des aménagements de sécurité, notamment aux abords des écoles, et l'ensemble de l'axe va passer en zone 30.

Dans un deuxième temps, en août, le Conseil départemental va refaire la chaussée sur toute la voie et installer, cet automne, un système de chicanes afin de réduire la vitesse des voitures, selon le même principe que celui développé à Chennevières. L'objectif est de renforcer la sécurité en réduisant la vitesse des véhicules. »

Questions de habitants :

Q : N'y a-t-il pas le risque que, à la sortie des chicanes, aux abords des écoles, les automobilistes énervés accélèrent encore ?

R : La signalisation va être renforcée, et des aménagements de sécurité vont être mis en place.



Q : Est-ce que les enseignants des écoles et les parents d'élèves pourront être consultés sur l'emplacement des chicanes afin de trouver la meilleure solution pour préserver la sécurité ?

R : Oui, nous allons demander au Conseil départemental de consulter la population une fois que ses services seront en mesure de présenter des propositions détaillées.

Questions diverses

Une habitante, qui parle au nom de nombreux riverains et commerçants du centre-ville, annonce qu'elle a fait signer une pétition, qui a recueilli à ce jour 225 signatures, pour demander la fin du passage de transit des poids lourds en centre-ville : « *C'est très dangereux. Les voitures se font arracher leurs rétroviseurs, quand ce n'est pas pire. Aux passages piétons de part et d'autre de la mairie on ne peut pas traverser en une seule fois, et au milieu, il n'y a pas de place pour les poussettes, ou tout juste, et les voitures et camions passent à quelques centimètres des gens. Est-ce qu'on ne pourrait pas faire passer les camions sur l'avenue François-Mitterrand, plutôt ?* »

Réponse du président du conseil : « *Les poids lourds qui prennent la RD4 rejoignent l'autoroute au pont de Nogent car auparavant il y a des péages sur l'autoroute. On a déjà envisagé plusieurs solutions, dont le passage par l'avenue François-Mitterrand, le problème c'est qu'il y a un groupe scolaire sur cet axe.* »

M. Ménage ajoute : « *La solution pérenne est le prolongement de la RD 10. Un petit morceau a été réalisé. Il y a un projet pour continuer afin d'avoir un véritable axe de transit pour les poids lourds, mais ce n'est pas avant quatre ou cinq ans, voire plus. On a tourné dans tous les sens, mais on n'a pas trouvé de solution. En attendant, nous allons améliorer les passages pétons et créer des aménagements de sécurité autour des écoles.* »

Une habitante se plaint que les commerçants du marché empiètent sur la chaussée : « *Souvent, on ne peut même plus passer en voiture; Il faudrait qu'ils puissent décharger le matin, et puis à partir de 10h les obliger à respecter le stationnement afin que les voitures puissent circuler librement. C'est éternellement le bazar. J'ajoute quand même : "Bravo" pour le Grand Paris, c'est un super projet pour Champigny !* »

Réponse : « *On doit améliorer le contrôle des véhicules. Les quatre ASVP qui seront affectés au centre-ville auront aussi la responsabilité de verbaliser autour du marché.* »

Un habitant veut en savoir plus sur les travaux de la ZAC des bords de Marne et les nuisances que cela va occasionner en termes de circulation.

Réponse : « *L'accès à ce site est très contraint. La seule solution qui a été trouvée est que les camions passeront par l'avenue Carnot, qui reste à double sens. Cela va nécessiter la neutralisation du stationnement sur l'avenue en journée, la nuit elle est rendue aux riverains. Pour accompagner cette mesure, la création d'un carrefour à feu est à l'étude au débouché sur le pont de Chantilly, au niveau d'Albert-Thomas.* »

Une habitante : « *L'école maternelle Jeanne-Vacher est très mal signalée. Est-ce qu'on ne pourrait pas poser des figurines sur des panneaux pour annoncer l'école ?* »

Réponse : « *On va renforcer l'ensemble de la signalisation aux abords des écoles. Ce qui est le plus efficace, c'est la signalisation au sol. Les figurines fonctionnent en zone moins dense qu'en ville. Ce n'est pas une option qui est retenue.* »



Un habitant de la rue l'Eglise : « Cette rue est fermée aux voitures, c'est agréable pour les riverains. Le problème, c'est qu'elle est devenue un lieu où se déroulent des trafics de stupéfiants, avec une vingtaine de personnes qui squattent en permanence. On se sent un peu abandonnés. »

Réponse de M. Fuchs : « Une étude est en cours pour essayer de résoudre le problème. On sait maintenant que les zones piétonnes, où il n'y a pas de flux de circulation, suscitent ce genre de problèmes. L'une des solutions est de rouvrir la rue à la circulation afin d'éviter la formation de ce type d'activités. Il est important de rendre ces espaces à la vie publique. Nous travaillons avec la Police pour avoir leur expertise. »

Un habitant réagit : « Le phénomène risque de se déplacer ailleurs. Il faut y penser quand on prévoit des zones piétonnes. Je pense, par exemple, au projet de l'îlot Jaurès. »

En conclusion

Plusieurs problèmes ont été abordés, souvent liés aux questions de circulation et de stationnement. Les travaux préparatoires du chantier du Grand Paris vont occasionner pendant de nombreux mois des nuisances en centre-ville. Tout est fait pour réduire la gêne pour les riverains. Il va falloir faire preuve de patience, mais aussi de civisme. Pour sa part, la Ville fera tout, en lien avec la SGP et le Conseil départemental pour trouver des solutions quand se présenteront des difficultés.

Yves Fuchs annonce que la prochaine réunion de conseil de quartier se tiendra à la rentrée : « On y parlera de sécurité, et du projet de la place Lénine. On a besoin de vous pour faire fonctionner ces conseils de quartier, de vos remarques. On est en train d'apprendre afin d'élaborer ensemble un projet pour un meilleur quartier. N'hésitez pas à utiliser le mail champignycentre@yahoo.fr pour échanger avec nous. »

